



**Conseil exécutif 2020-2021**

**L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke**

**Réunion #12 - Hiver 2021**

**Lundi le 12 avril 2021**

**Université de Sherbrooke --- A9-130**

**Code de couleurs pour ordre d'importance/urgence:**

- : Urgent (réponse nécessaire pour cette semaine)
- : Moyennement urgent (Il faut en parler au moins au courant de la semaine)
- : Important, mais pas urgent (Ça peut attendre, mais il faut en parler)
- : Ne nécessite pas notre attention tout de suite.

**Présences :**

**Emily Abud  
Thomas Blackburn-Boily  
Saïd Kassabie  
Dereck Dumont  
Noémie Painchaud  
Maxime Barrette-Bourque  
Béatrice Petitclerc  
Gabriel Arsenault  
Pierre-Alexandre Chagnon**

**Observations :**

**Charlotte Michon  
Justine Legault  
Charles-Alexandre Groleau  
Sarah-Jade Bilodeau  
Sophie Martel  
Sacha Vincent**

**1. Ouverture de la séance**

**Saïd Kassabie déclare l'ouverture de la séance à 7h09.**

**2. Désignation du praesidium**

**Dereck Dumont propose Saïd Kassabie à la présidence et Gabriel Arsenault au secrétariat.**

**Noémie Painchaud appuie.**

**Proposition adoptée à l'unanimité.**

**3. Adoption de l'ordre du jour**

**Thomas Blackburn propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.**

**Gabriel Arsenaault appuie.**

**L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.**

**4. Adoption des procès-verbaux**

**Dereck Dumont propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 5 avril 2021.**

**Gabriel Arsenaault appuie.**

**AU.**

**5. Tour de table**

**6. Suivi des dossiers en cours**

**6.1. Retour sur l'AG**

**Saïd Kassabie** : L'AG s'est bien passée, pas trop de controverse. Le seul point litigieux a été le point sur le CVSG. Le présidium a été super.

**6.2. Principe de Joyce**

**Béatrice Petitclerc** : Étant donné la position adoptée à la dernière AG, je voulais savoir si j'avais votre accord afin d'appuyer la coalition pour le principe de Joyce.

**Noémie Painchaud** : À moins d'opinion contradictoire je pense que nous l'encourageons à l'appuyer.

**Béatrice Petitclerc propose que l'AGED appuie la coalition pour le principe de Joyce.**

**Noémie Painchaud appuie.**

**Gabriel Arsenaault** : Qu'est-ce que ça implique l'appui?

**Béatrice Petitclerc** : La Coalition est majoritairement composée de travailleurs du milieu de la santé alors notre appui servira à reconnaître la légitimité du principe. L'appui des diverses facultés de droit contribue au mouvement de reconnaissance "down-up" du racisme systémique en sachant qu'un tel appui doit provenir de positions votées à l'interne des facultés.

**Thomas Blackburn Boily** : La position 41 reconnaît le racisme systémique, la position 42 nous positionne contre le racisme systémique. Il faut maintenant se demander si le racisme systémique existe au Canada. En ce qui concerne l'incident de Joyce, est-ce que c'est un incident qui est dû au racisme systémique? Est-ce que c'est dû au racisme de l'infirmière en

question? Je pense que c'est sur ça qu'on doit se pencher comme association. De mon côté, c'est juste pour être sûr qu'on va dans la même direction que ce qui a été voté.

**Béatrice Petitclerc** : Les mots qui ont été choisis et votés dans la position sont basés sur plusieurs rapports et commissions dont un rapport du SPVM de 2014 à 2017, le Rapport sur la Commission Viens, le Rapport sur les Femmes et Filles autochtones disparues et assassinées et le *Rapport de la consultation sur le profilage racial* de la Commission des droits de la personne et de la jeunesse. On n'a pas eu le temps d'expliquer nos sources. La définition présentée en AG a été appuyée par plusieurs organismes dont Innocence Canada, Amnesty International et le Grand Conseil de la nation Waban-Aki inc. Ce qui a été voté en AG se base sur la forme la plus légitime de reconnaissance selon moi, c'est-à-dire notamment des commissions parlementaires mandatées par le gouvernement et des rapports d'organismes publics.

**Dereck Dumont** : Je crois que la position définissant le racisme système est claire, elle mentionne l'existence de celui-ci. Je crois qu'on peut appuyer la coalition. De ma compréhension, ce n'était pas seulement une définition. On aurait donc reconnu que le racisme systémique existe au Canada. Si on adopte une telle position, c'est justement pour pouvoir appuyer des causes comme le principe de Joyce en tant qu'association.

**Thomas Blackburn-Boily** : Si autant de personnes ne veulent pas admettre que le racisme systémique existe, c'est parce qu'il n'y a pas de définition. (à poursuivre plz thom). Il n'est pas mentionné explicitement dans la définition de l'AG que le racisme systémique est présent au Canada. On n'a pas voulu faire l'amendement en AG. En mon sens, la problématique qu'on ne reconnaît pas que le racisme systémique est présent au Canada demeure.

A 3

P 6

C 0

AM

## 7. Dossiers internes

### 7.1. Réforme - Élections autonomes

**Saïd Kassabie** : Les élections autonomes cette année ont été faites différemment. Potentiellement qu'il serait bon de refaire ce processus dans les années à venir.

**Thomas Blackburn-Boily** : Moi j'ai aimé le fait qu'on a eu un gros taux de participation, ce qui manquait dans les dernières années. Avant, c'était en gang que ça se faisait et c'était celui qui avait le plus d'amis qui gagnait. Maintenant, même avec le haut taux de participation, les gens n'étaient pas nécessairement informés, ne lisaient pas les lettres de présentation, ne visionnaient pas les vidéos des candidats.

**Dereck Dumont :** Je pense que c'est bien que ce soit fait en ligne. C'est plus efficace, ça prend moins de temps. Le fait de le faire en une semaine est long, mais le formulaire serait très long en une seule journée également.

**Charlotte Michon:** Comment c'était avant?

**Dereck Dumont:** C'était des midi durant un semaine où les comités non élus en AG faisaient des élections, c'était des mini-AG. Elles étaient organisées par quelques personnes, dont les coordos des comités.

**Gabriel Arsenault:** C'est bien sur plusieurs jours, on n'aurait pas un aussi grand taux de participation.

**Sacha Vincent :** Il y a beaucoup de gens qui n'étaient pas informés lors du vote. Il faudrait trouver une façon plus simple d'avoir l'information relative aux personnes candidates.

---

**Said Kassabie :** Il faudrait voir si nous sommes capables de le faire avec la plateforme.

**Charlotte Michon:** Proposer un format de texte de présentation qui est moins long, pour que ce soit plus facile à lire. Une vidéo peut également être encombrée donc privilégier les textes.

**Said Kassabie propose de mandater la commission de révision de se pencher sur la révision du processus des élections autonomes.**

**Emily Abud appuie**

**AU.**

## **8. Dossiers externes**

## **9. Dossiers financiers**

### **9.1. Rémunération praesidium**

**Said Kassabie propose d'accorder un montant 25 à la présidence et 15 au secrétariat de la dernière AG à partir de la case budgétaire demandées en cours d'année.**

**Thomas Blackburn-Boily appuie.**

**Justine Legault :** Pourquoi ce n'est pas le même montant que l'AG précédente?

**Said Kassabie :** L'AG était plus courte que la précédente, soit un peu moins de 2 heures.

**Thomas Blackburn-Boily :** On est généreux, X = 25\$ et Y=15\$.

**Sophie Martel :** Les gens prennent souvent beaucoup de temps et de façon bénévole. On devrait donc les rémunérer pour leur disponibilité.

**Gabriel Arsenault :** Le CA a octroyé 50\$ dans la case budgétaire rémunération praesidium au CA de budget. Donc techniquement c'est environ 2 AG avec un présidium rémunéré. Est-ce normal?

**Saïd Kassabie :** Je pense que le montant de 50\$ a été accordé alors qu'on a pas eu beaucoup de réflexion sur le sujet, c'est peut-être devenu une habitude parce que c'est vrai qu'avant on ne payait pas.

**Thomas Blackburn-Boily :** Je crois que la rémunération du présidium pourrait être codifiée dans le RG.

**Noémie Painchaud :** Je suis d'accord pour la codification. C'est difficile de trouver souvent. On pourrait commencer à payer, nous sommes une des dernières à ne pas le faire.

**Gabriel Arsenault :** Est-ce possible d'enlever le critère de proportionnalité pour qu'il n'y ait pas surprise et qui ne varie pas?

**Saïd Kassabie :** C'est quelque chose qui devrait être décidé par le prochain CA.

**Donc sur X = 25\$ et Y = 15\$.**

AU.

**Sur la principale :**

AU.

**Saïd Kassabie propose de mandater la commission de révision de se pencher sur l'établissement d'un moyen de rémunération du présidium d'assemblée et de l'incorporer dans les RG.**

**Béatrice Petitclerc appuie.**

AU.

## **10. Dossiers académiques**

### **11. Dossiers des activités étudiantes**

#### **11.1. Formation obligatoire des comités - Préparation**

**Saïd Kassabie:** Pour la personne qui aura le Comité féministe les RG prévoient que le comité féministe doit préparer une formation sur les VACS pour les comités LawGames, Promo et CIA.

**Emily Abud:** *Good ça va être fait.*

**Béatrice Petitclerc:** Tous les employés de l'université doivent suivre une formation sur les VACS, elle est super bien faite, si jamais vous vouliez la consulter pour développer votre formation aussi.

**12. Dossiers communication**

**13. Dossiers professionnels**

**14. Dossiers sur l'environnement et la condition étudiante**

**15. Dossiers premières année**

**16. Varia**

16.1. Améliorations et recommandations pour le prochain CE

love <3

16.2. Trousse premiers soins

**Thomas BlackBurn-Boily :** Il faut acheter des pansements.

16.3. ♥One love CE 2020-2021♥

On s'aime même s'il y a eu 3 démissions.

**17. Fermeture de la séance**

**La séance est levée à 19h55.**